

Bulletin communal

N° 9

Présents : André BOCHET, Yves DURBET, François ANDRE, Olivier POLAUD, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Jean-Jacques BÉROUD, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Sabine MORRUGARES-BAROU, Patrick ALLARD, René VOISIN – **Absents** : Annie ANESA (procuration François ANDRE), Patrick DEIANA (procuration Patrick ALLARD)

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
31 janvier 2002

En présence de
Pierre-Marie
CHARVOZ,
Conseiller Général

Décisions

- ✓ Portage des repas
- ✓ Subventions
- ✓ Natura 2000
- ✓ Aménagement et réduction du temps de travail
- ✓ Extension Maurienne Viande

Informations

- ✓ Ecole d'HERMILLON
- ✓ Source de l'Echaillon
- ✓ Débat d'orientation budgétaire
- ✓ Groupe de travail
- ✓ Sorties de ski aux Karellis
- ✓ Point sur les travaux
- ✓ Agenda
- ✓ Demande de stage

DECISIONS

✓ Portage des repas

Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la convention entre le Centre Communal d'Action Sociale de St Jean de Maurienne et la commune d'Hermillon pour assurer le portage des repas à domicile aux personnes âgées. La part restant à la charge des bénéficiaires sera de 10 euros, le reste étant pris en charge par le C.C.A.S. d'Hermillon.

Vote : unanimité

✓ Subventions

ACA (Association Cantonale d'Animation) : 638 €

APEI (Association des parents d'enfants inadaptés de Maurienne) : 380 €

Association « Le Colporteur » : 2300 € (Non participation au vote : Michel FRUMILLON)

Vote : unanimité

✓ Aménagement et réduction du temps de travail

Yves DURBET présente au Conseil le projet par services sur l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail conclu avec les employés communaux. Cet accord sera envoyé à la Commission Technique Paritaire pour approbation.

Vote : Pour 13 – Abstention : 1 (Non participation au vote : François ANDRE)

✓ Extension Maurienne Viande

Le permis de construire a été signé. Pour suivre ce chantier, il est

nécessaire de désigner un coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la Santé. Le conseil désigne la société « Travaux Consult » de St Jean de Maurienne, moins disante.

Vote : unanimité

✓ Natura 2000

La préfecture de la Savoie nous annonce par courrier en date du 27 décembre l'annulation, par le Conseil d'Etat, des sites Natura 2000 (534 sites sur 1100). Ce qui entraîne une nouvelle procédure de consultation. Après discussion, le conseil demande une nouvelle fois la modification du périmètre.

Vote : unanimité

✓ Source de l'Echaillon

(Sous le CHATEL)

Depuis plusieurs années l'eau de cette source est impropre à la consommation. Seule la mise en place d'un important périmètre de protection sur la commune du CHATEL permettrait d'éviter cette pollution. Afin de ne pas bloquer l'urbanisme dans cette zone, le Conseil décide :

- d'organiser une réunion commune pour demander :
 - . une éventuelle compensation en eau depuis leur réseau,
 - . une réflexion sur le schéma directeur d'assainissement.

✓ Débat d'orientation budgétaire

Le Conseil Municipal est invité à réfléchir sur le programme des travaux à engager sur le budget 2002.

SECURITE

ROUTIERE

Un groupe de travail
composé de :

Yves DURBET,

François ANDRE,

Jean-Jacques BEROUD,

Jean DURIEUX ,

René VOISIN

va examiner les problè-
mes de sécurité routière
sur l'ensemble de la
commune.

**Les personnes inté-
ressées pour élargir
ce groupe peuvent
se faire connaître
au secrétariat de
mairie**

AGENDA

3 mars : repas des
anciens

16 mars : concert de
l'orchestre junior de
l'école de musique de
St Jean de Mau-
rienne à la salle poly-
valente

17 mars : sortie de
ski des élus de la
communauté de com-
munes
aux Karellis

ETAT CIVIL

Naissance

06/02/2002

Quentin Didier Guy

TELLIER

Florian Lucien

Henri TELLIER

Décès

27/12/2001 – Marie
Léa BAUDIN née
BRUN

24/01/2002 – Roger
François Wilfrid
BOCHET

✓ **Après discussion, la priorité est donnée à :**

- ◆ la médiathèque
- ◆ l'aménagement de l'entrée du village
- ◆ la mise en séparatif des réseaux au Quai et au Pont d'Arc
- ◆ la sécurisation des voies communales

Ce programme sera présenté aux commissions travaux et finances.

INFORMATIONS

Le maire fait part au Conseil :

- du courrier de l'inspection académique annonçant le « blocage » d'un 3ème poste d'enseignant à l'école d'Hermillon. Le Conseil Municipal est fermement opposé à cette décision et, après concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, prendra toutes les mesures nécessaires pour le maintien de ce poste. Pierre Marie CHARVOZ soutiendra la commune dans toutes ses actions.

- de la lettre de démission du corps de Sapeurs Pompiers – CIS de St Jean de Maurienne – section d'Hermillon – de l'adjudant chef Jacky BUTTARD – et lui fait part de la reconnaissance de la collectivité pour son dévouement et regrette le départ du dernier sapeur pompier volontaire de la commune.

- de la demande de stage de Nicolas VEDRINES, au sein des services techniques, nécessaire pour l'obtention du BEPA « Entretien et espace rural » (demande acceptée).

- de la remise d'un don de 500 F (76 euros) par M. GAUDET, distillateur – somme qui sera attribuée au C.C.A.S. de la commune.

- de l'avancement des travaux concernant le remembrement aménagement – une réunion de la commission et deux de travail ont été tenues. Suite à notre demande, M. Gilles VIAL, géomètre, rencontrera les propriétaires désirant des informations complémentaires.

François ANDRE informe

. Suite à la chute d'un arbre sur les containers, route de Montandré, un avis sera adressé à chaque propriétaire afin d'éviter tout accident.

. Qu'un local est en cours d'aménagement dans les combles de la mairie, par les services techniques, pour le classement des archives.

. De la réparation de deux fuites d'eau sur le réseau communal - sur le pont route de la Cascade et rue de la Rua – avec pose d'une vanne de sectionnement.

SORTIE DE SKI



Dans le cadre du contrat cantonal jeunesse, un car de ramassage pour aller aux Karellis est mis en place par la communauté de communes cœur de Maurienne pendant les vacances de février.

Cette opération est destinée aux jeunes âgés de 12 ans à 20 ans.

- ✓ **Transports** : 2 € par jour et par enfant à régler à l'entrée du car
- ✓ **Forfaits** : 10,50 € (tarif journée ou demi-journée) sur présentation du bulletin d'inscription

Voir informations en mairie



CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs ouvre ses portes du 11 au 22 février 2002. Le centre des Chaudannes propose comme chaque année un stage de ski et de surf du 11 février au 15 février 2002. La participation de la commune est de 10 jours par an et par enfant calculée selon le quotient familial.

TRANSPORTS SCOLAIRES



A partir du lundi 25 février 2002, mise en service d'un car de ramassage scolaire supplémentaire entre St Jean de Maurienne/ rue Ramassot et Hermillon-

Le départ aura lieu à 16 H 50 .

Ce service sera commun avec la commune de PONTAMAFREY

